

GEEN COMMENTAAR

Chronique Vincent Rocour

La rentrée académique n'aura pas lieu le 1^{er} septembre

On l'a déjà écrit, les universités flamandes aiment se placer à la pointe de l'innovation pédagogique. Lancées dans une course éperdue à la modernité (ou mobilisées par la crainte de rater le bon train), elles réfléchissent en permanence à adapter leurs structures. Au risque de bousculer des certitudes parfois séculaires.

L'un des chantiers en cours en Flandre, c'est la réforme du calendrier académique. Au début de l'année, Luc Sels, le recteur de la KU Leuven – comme souvent figure de proue du changement – avait posé les jalons de la réforme.

Son souhait est de commencer l'année académique le 1^{er} septembre et non plus à la fin du mois de septembre, voire début octobre comme c'est le cas depuis la

nuit des temps dans les universités belges. Ce départ précoce permettrait de placer la première session d'examen avant le congé de Noël et non après. Les étudiants pourraient ainsi passer le réveillon en famille sans avoir le sentiment coupable d'amputer leur blocus de précieuses minutes de travail. Autre avantage : le second semestre commencerait plus tôt. Ce qui, en amont, permettrait d'organiser la session d'examens de fin d'année plus tôt qu'aujourd'hui et de placer les secondes sessions encore avant les grandes vacances.

Une réorientation mieux pensée

Le problème du calendrier actuel, justifient Luc Sels et ses homologues, c'est que les étudiants qui ratent leur seconde session ont à peine une semaine pour penser leur réorientation éventuelle. Or les choix de départ sont souvent déterminants dans le parcours de l'étudiant. En avançant la seconde session à la fin juin, les étudiants n'auraient pas seulement la garantie de pas-

ser de vraies vacances. Ils pourraient aussi préparer l'année suivante avec le recul suffisant.

Le recteur de la KU Leuven pensait-il faire plaisir aux étudiants ? Si oui, son calcul est désastreux. Un peu pris de cours au moment de l'annonce du recteur, les représentants des étudiants ont pris le temps d'étudier le plan qui leur avait été soumis. Et l'ont rejeté sans ménagement.

Ils redoutent que la compression du temps alourdisse trop la charge de travail des étudiants. Et que ces derniers ne récupèrent pas suffisamment des efforts de la session d'examen avant d'entamer une éventuelle seconde sess'.

Jusqu'à présent le recteur de la KU Leuven est resté insensible à leurs arguments. Mais pas celui de l'UGent qui nourrissait le même projet. Rik Van de Walle a convenu devant les membres du Conseil académique de l'université de Gand – où siègent les étudiants – que le projet n'est pas mûr. Un avis que partage le recteur de l'UAntwerpen.

La pression de la concurrence

Reste à voir si le recteur de la KU Leuven maintiendra le cap. Rien ne l'interdit : le décret flamand précise seulement que la rentrée académique doit avoir lieu, dans chaque université, entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre.

Mais si l'université louvaniste est la seule à vouloir sonner l'heure de la rentrée au 1^{er} septembre, elle se coupe des étudiants d'autres universités qui souhaiteraient se réorienter après une seconde session ratée – puisque la KU Leuven commencerait l'année avant la fin de l'année précédente dans les autres universités. Et ce risque, dans un contexte de concurrence impitoyable, va sans doute peser lourd au moment de la décision finale.

L'un des chantiers en cours en Flandre, c'est la réforme du calendrier académique.